

## L'UNION EUROPÉENNE ET LA PAIX : QUELLES AVANCÉES VERS UNE FÉDÉRATION EUROPÉENNE ?

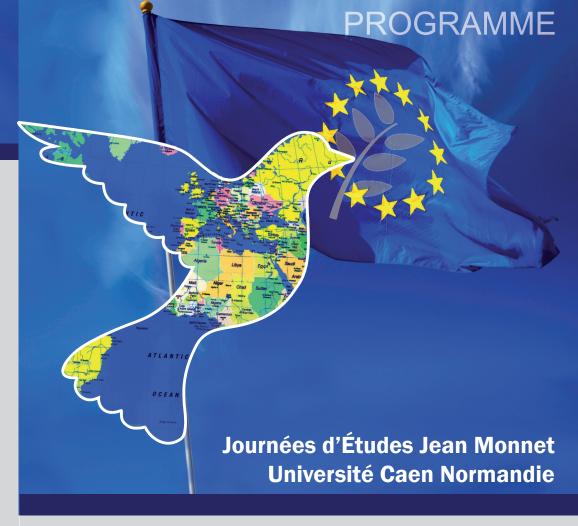
*Inscription gratuite et obligatoire avant le 5 novembre* 

MOM

NOIVI .
Prénom :
Nationalité :
Date de naissance :
Titres et qualités :
Université ou autre institution de rattachement :
Adresse:
Téléphone :
□ assistera à la SESSION I : PAIX ET IDENTITÉ DE L'UNION EUROPÉENNE
□ assistera à la SESSION II : INSTRUMENTS AU SERVICE DE LA PAIX ET MÉTHODES DE L'UNION
□ assistera à la SESSION III : LA PAIX PAR L'ÉCONOMIE ET LA MONNAIE ?
□ participera au cocktail déjeunatoire
□ participera à la visite du Mémorial



Avec le soutien d'Erasmus + Actions Jean Monnet, Programme de l'Union Européenne



# L'UNION EUROPÉENNE ET LA PAIX : QUELLES AVANCÉES VERS UNE FÉDÉRATION EUROPÉENNE ?

## **Jeudi 9 Novembre 2017 - 13h30**

Mémorial de Caen

## **Vendredi 10 Novembre 2017 - 9h00**

Amphi MRSH - Université de Caen - Esplanade de la Paix - campus 1 Https://jmonnet-ue-paix.sciencesconf.org/

Sous la responsabilité scientifique de L. Potvin-Solis, Professeur à l'Université Caen Normandie, Chaire Jean Monnet















# L'UNION EUROPÉENNE ET LA PAIX : QUELLES AVANCÉES VERS UNE FÉDÉRATION EUROPÉENNE ?



## JEUDI 9 NOVEMBRE - MÉMORIAL DE CAEN

13h30. Allocutions d'ouverture et Propos introductifs
Pierre Denise, Président de l'Université Caen Normandie, Pascal Buléon,
Géographe, Directeur de la MRSH, Stéphane Grimaldi, Directeur général du Mémorial
de Caen, Jean-Christophe Le Coustumer, Professeur à l'Université Caen
Normandie, Directeur-adjoint du CRDFED et Laurence Potvin-Solis, Professeur à
l'Université Caen Normandie. Chaire Jean Monnet

### SESSION I : PAIX ET IDENTITÉ DE L'UNION EUROPÉENNE

Sous la présidence de **Didier Blanc**, **Professeur à l'Université de La Réunion** 

- 14h00-14h25. « L'absence d'un récit historique commun à l'Europe et les difficultés de "construire" cette Europe », Pascal Buléon, Géographe, Directeur de la Maison de la recherche en sciences humaines (MRSH) de l'Université Caen Normandie et Stéphane Grimaldi, Directeur général du Mémorial de Caen
- 14h25-14h50. « L'impératif d'une affirmation de l'identité constitutionnelle de l'Union européenne dans la poursuite de l'objectif de paix », Laurence Potvin-Solis, Professeur de droit public à l'Université Caen Normandie, Chaire Jean Monnet
- 14h50-15h15. « La contribution des valeurs de l'Union européenne à la paix et la sécurité », Sophie Perez, Maître de conférences en droit public à l'Université de Toulon Débat (20 minutes)

Pause 10 minutes

- 15h45-16h10. « Peace and Human rights », Manoj Kumar Sinha, Prof. (Dr.) Manoj Kumar Sinha Director, Indian Law Institute, New Delhi
- 16h10-16h35. «The Normative Evolution of the International Law Peace: From Peaceful Coexistence to the Right to Peace », Cecilia M. Bailliet, Professor Dr. jur., Department of International and Public Law University of Oslo
- 16h35-17h00. « La paix comme un discours et une pratique. L'Union européenne aux Nations unies », Laurent Sermet, Professeur de droit public à Aix-Marseille Université

OCEAN

Débat (20 minutes)

17h30. Visite du Mémorial de Caen

### VENDREDI 10 NOVEMBRE - AMPHI MRSH

#### SESSION II : INSTRUMENTS AU SERVICE DE LA PAIX ET MÉTHODES DE L'UNION

Sous la présidence de Laurence Potvin-Solis, Professeur à l'Université Caen Normandie

- 9h00-9h25. « Le Parlement européen : la paix institutionnalisée », Didier Blanc, Professeur de droit public à l'Université de La Réunion
- 9h25-9h50. « Faire la paix, faire l'Europe. La construction d'une capacité européenne de prévention et gestion des conflits », Anne Bazin, Maître de conférences en science politique Sciences Po Lille et Charles Tenenbaum, MCF en science politique, Sciences Po Lille
- 9h50-10h15. « L'Union européenne au service de la paix sur la scène internationale.

  Les moyens d'un soft power », Lucie Laithier, Docteur en droit public de l'Université Paris Ouest Nanterre, Administrateur à la Cour de justice de l'Union européenne, Direction de la Recherche et Documentation

Débat (20 minutes)

Pause (10 minutes)

- 10h45-11h10. « Le droit des traités et la paix dans les relations externes de l'Union européenne », Jean-Felix Delile, Maître de conférences en droit public à l'Université de Lorraine
- 11h10-11h35. « L'Union européenne face aux occupations militaires : enjeux pour l'identité et la fédéralisation de l'UE », Mauro Gatti, Post-doctorant en droit public à l'Université de Luxembourg

Débat (20 minutes)

12h00. Cocktail déjeunatoire, Salle des Actes (inscription obligatoire)

13h15. Visite

#### SESSION III : LA PAIX PAR L'ÉCONOMIE ET LA MONNAIE ?

Sous la présidence de Jean-Manuel Larralde, Professeur à l'Université Caen Normandie

- 14h15-14h40. « L'intégration monétaire européenne ou « la paix des monnaies »,
  Frédéric Allemand, Chercheur associé, Institut Robert Schuman, Université du Luxembourg
- 14h40-15h05. « Le pilier économique de l'UEM ou "la guerre civile continue" », Francesco Martucci, Professeur de droit public à l'Université Panthéon-Assas, Paris II
- 15h05-15h30. « Patriotisme économique et développements du marché intérieur et du fédéralisme européen », Grégory Godiveau, Maître de conférences en droit public à l'Université Caen Normandie

Débat (20 minutes)

15h50. Conclusion des Journées

## L'UNION EUROPÉENNE ET LA PAIX : QUELLES AVANCÉES VERS UNE FÉDÉRATION EUROPÉENNE ?

En cette année du Soixantième anniversaire des traités de Rome de 1957, année propice aux bilans et aux réflexions sur l'avenir de l'Union européenne, les Journées d'études des 9 et 10 novembre 2017 forment la première partie des Journées Jean Monnet sur « L'Union européenne et la paix : quelles avancées vers une Fédération européenne ? ». La seconde partie se tiendra en 2018, année du Centenaire de l'Armistice de 1918 et s'inscrira dans un ensemble de manifestations scientifiques organisées à l'Université de Caen sur le thème de la paix.

Ces Journées mettent à l'étude l'une des valeurs essentielles de la construction européenne. Le texte de la Déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950 débute par cette affirmation selon laquelle « la paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent ». Il souligne que « la contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques ». La proposition de s'unir par un traité instituant un marché commun du charbon et de l'acier avait pour objectif affirmé dans la déclaration de 1950 de réaliser « simplement et rapidement la fusion d'intérêts indispensable à l'établissement d'une communauté économique qui introduit le ferment d'une communauté plus large et plus profonde entre des pays longtemps opposés par des divisions sanglantes ». Il s'agissait d'établir « les premières assises concrètes d'une Fédération européenne indispensable à la préservation de la paix ». Ainsi, l'objectif de paix amène des réflexions sur l'état des processus d'intégration et de fédéralisation dans l'Union. Tel que située dans le contexte de l'Union, la poursuite de cet objectif mérite d'être rapportée à la nature singulière de la construction européenne, qui l'a marquée dès ses origines, comme donnant naissance à un « nouvel ordre juridique » à vocation fédérale et appelé à affirmer son autonomie et son identité sur la scène internationale et à l'égard de ses États membres.

Le 12 octobre 2012, le prix Nobel de la Paix a été attribué à l'Union européenne pour avoir, selon le Comité Nobel, « contribué pendant plus de six décennies à promouvoir la paix et la réconciliation, la démocratie et les droits de l'homme en Europe ». L'objectif de paix figure en première place parmi les objectifs axiologiques et transversaux de l'Union. Le traité sur l'Union européenne, dans le premier paragraphe de son article 3, le place en effet en première position en prévoyant que «l'Union a pour but de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples ». Cet objectif sera saisi dans la relation qu'il entretient avec les autres valeurs de l'Union affirmées dans les préambules du TUE et de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et dans l'article 2 du TUE et tout particulièrement celles de liberté, de démocratie, d'égalité, de respect de l'État de droit et des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Comme la paix, il s'agit de valeurs que l'Union entend promouvoir en interne et dans ses relations extérieures. Elles comptent en leur sein celles de dignité humaine et de solidarité auxquelles celle de paix est aussi intimement liée.



À l'heure du Brexit et où le sens du projet européen est en question, où l'Union est traversée par des crises qui en interpellent les fondements et l'avenir, ces Journées d'études viseront à dresser un bilan critique et prospectif de la liaison dialectique entre la nature singulière de la construction européenne et la paix. Elles offriront une vision juridique transversale européenne et intègreront des études comparées de droit international et européen permettant de définir la notion même de paix comme concept, valeur et objectif affirmés au plan supranational et de situer l'Union européenne, par son implication et les différences de perception de celle-ci, dans les actions de pacification et de maintien de la paix, dans les processus de résolution ou de prévention des conflits et dans la poursuite de l'objectif de sécurité face aux nouvelles formes de conflictualités. Les travaux seront ainsi éclairés par des regards croisés, intérieurs et extérieurs à l'Union et proposeront des analyses centrées sur les enjeux internes et externes pour l'Union de son rapport à la paix. Ils s'interrogeront sous cet éclairage particulier sur les avancées vers une fédération européenne, son sens et ses mutations.

#### Sessions des Journées des 9 et 10 novembre 2017

SESSION I : PAIX ET IDENTITÉ DE L'UNION EUROPÉENNE

SESSION II: INSTRUMENTS AU SERVICE DE LA PAIX ET MÉTHODES

DE L'UNION

SESSION III: LA PAIX PAR L'ÉCONOMIE ET LA MONNAIE?

Informations et inscriptions: mrsh.accueil@unicaen.fr /00 33 (0)2 31 56 62 00

https://jmonnet-ue-paix.sciencesconf.org/

(Inscription gratuite et obligatoire avant le 5 novembre)

Contact scientifique : laurence.potvin-solis@unicaen.fr

#### POUR VOUS RENDRE AU MÉMORIAL DE CAEN

**En voiture**: Autoroute A13 en venant de Paris (2h) ou A84 en venant de Rennes, sortie 7 du périphérique nord

**En train :** Gare Saint-Lazare en venant de Paris (2h), ensuite prendre le tramway A jusqu'à l'arrêt Saint-Pierre puis le bus n°2 direction La Folie - Mémorial

**En bus de ville** : Ligne n°2 direction La Folie - Mémorial à partir du centre-ville Accès pour les personnes à mobilité réduite.

#### POUR VOUS RENDRE À LA MRSH DE CAEN

La Ville de Caen est entourée d'un périphérique.

En venant de Paris (A13) : prendre direction Cherbourg/Périphérique Nord.

**En venant de la gare :** prendre le TRAM, ligne A ou B, descendre à l'arrêt « Université ».

En venant de Bretagne (A84): prendre direction A13 par le Périphérique Nord. Dans les deux cas, emprunter la sortie n°5 direction Caen-Centre/Université. Ensuite, prendre la direction Centre Ville. Les premiers bâtiments du Campus I apparaissent Avenue d'Edimbourg. Pour se rendre à la MRSH, tourner immédiatement à droite après le Phénix en rejoignant la Rue du Magasin à Poudre. Après le feu tricolore, tourner de nouveau immédiatement à droite

En bus de ville : ligne 2 arrêt «université»